



SM-TE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS

Sections
RENAULT
du syndicat SM-TE

Syndicat de la
Métallurgie
Travaillons
Ensemble

N° 34

14 janvier 2016

1 avenue du Golf 78084 GUYANCOURT
www.travaillonsensemble.org

API : FR TCR LOG 0 52
fax : 01.76.86.90.90

sm-te@travaillonsensemble.org
06.98.05.13.80

syndicat libre et indépendant car non confédéré et financé uniquement par les adhérents

Les militants du syndicat SM-TE souhaitent à tous les salariés de Renault, des sites tertiaires comme des usines, les vœux de bonheur, mais aussi de détermination et de courage pour travailler ensemble, et porter le succès des projets de l'année qui commence

EN 2016, J'AGIS CONCRÈTEMENT POUR MES DROITS

Pour les populations Ingénieurs et Cadres, la signature par les Délégués Syndicaux Centraux des organisations syndicales CFE-CGC, CFDT et FO de l'Accord de Groupe « *Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France* » du 13 mars 2013, a fait l'impasse des 4 jours de formation (CEF) qui était un acquis résultant de l'Accord Renault SA sur l'emploi, l'organisation et la réduction du temps de travail du 2 avril 1999.

Pour les populations ETAM et APR, l'accord du 13 mars 2013 a entraîné une réduction du temps de travail journalier (l'horaire est passé de : 7h28mn à 7h21mn, soit 7 mn de réduction de temps de travail).

Cadres spoliés de votre CEF¹, nous vous proposons

d'envoyer un courrier LR/AR à RENAULT SAS selon notre modèle.

D'autres cadres l'ont fait, pourquoi pas vous ?

Pour télécharger le modèle de lettre :

<http://www.travaillonsensemble.org/d01-sections/0001-renault-guyancourt/images/4-jours lettre a renault-sas.docx>

¹ Non concernés : les adhérents des syndicats CFE-CGC, CFDT et FO, qui sont censés exécuter de bonne foi leur contrat de travail modifié par l'accord d'entreprise du 13 mars 2013 signé par leur organisation syndicale

Nom, Prénom	Société RENAULT SAS
Adresse	13 – 14 Quai Alphonse Le Gallo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
	A l'attention de : Monsieur Jean Agulhon Directeur RH France
	Copie : Syndicat SM-TE 6 bis rue de la Paroisse 78000 VERSAILLES
LR/AR N° _____	
Monsieur,	
	Salarié au statut cadre, je demande par la présente que me soient restituées les sommes correspondant à mes 10 jours du Compte Emploi Formation (CEF) résultants de l'accord du 2 avril 1999 officialisé par avenant au contrat de travail et qui ont été détournés depuis l'accord de Groupe « Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France » du 13 mars 2013 (2 jours en 2013, 4 jours en 2014 et 2015).
	En vous remerciant pour votre prise en compte, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.
	Fait à : _____ le : _____
	Pour servir et valoir ce que de droit
	Nom, Prénom Signature

EN 2016, J'AGIS CONCRÈTEMENT : JE COMMUNIQUE MON ADRESSE MAIL PRIVÉE

Alors que la Direction communique sans cesse avec les salariés de l'entreprise et qu'elle interdit aux syndicats d'utiliser sa messagerie (en dépit de son discours sur la COP21), je communique mon adresse courriel personnelle à : sm-te@travaillonsensemble.org pour être tenu au courant et rapidement des informations et des actions du syndicat SM-TE :

EN 2016, J'AGIS CONCRÈTEMENT : JE CHOISIS D'ADHÉRER AU SM-TE

Le jeune syndicat SM-TE fait le choix d'être dépendant de ses seuls adhérents, en renonçant à tout financement venant du Patronat et de l'Etat. C'est exigeant, mais c'est la condition d'un syndicalisme libre et indépendant, véritablement placé sous le contrôle de ses adhérents.

Vous avez lu nos tracts en 2015, vous êtes nombreux à nous dire votre intérêt pour notre démarche, nos analyses, nos actions dans l'exercice de nos mandats DP et CHSCT.

Pourquoi adhérer au SM-TE ?

Vous souhaitez soutenir notre action, vous souhaitez rejoindre une équipe, vous vous interrogez sur ce que vous n'aviez jamais osé faire auparavant : adhérer pour la première fois à un syndicat ? Rejoignez ceux qui ont déjà choisi le SM-TE.



FICHE D'ADHÉSION² au SM-TE

A remettre à un militant SM-TE ou à retourner au SM-TE, 6 bis rue de la Paroisse, 78000 Versailles accompagné de votre chèque de cotisation. Tous renseignements au : 06.98.05.13.80

M. Mme Melle **NOM :**

Prénom :

Adresse du domicile :

Code postal : Commune :

Tél. Prof. : Portable : Tél. Domicile (facultatif) :

Adresse mail personnelle :

Date de naissance : Lieu de naissance (Commune – Dpt) :

Catégorie : Apprenti Sans emploi Ouvrier-Employé Technicien-Agent de Maîtrise Cadre-Ingénieur Retraité

Cotisation annuelle mini : 20,00 € 20,00 € 30,00 € 40,00 € 50,00 € 50,00 €

Cotisation ann. de soutien : 40,00 € 40,00 € 60,00 € 80,00 € 100,00 € 100,00 €

Barème adopté par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2015

ENTREPRISE/Établissement :

Profession : Coef. ou position (facultatif) :

Date : Signature :

Parce que les salariés ont besoin de syndicats qui ne doivent rien à l'Etat ni à la Finance

² L'adhésion au syndicat SM-TE ne donne pas droit à déduction fiscale